



**Congés 2016 :
C'est possible !!!
A vous d'en décider !!!**

Le 08 janvier la direction demande une nouvelle fois aux syndicats l'autorisation de casser les congés d'été afin d'imposer :

. 3 semaines du 25/07/2016 au 14/08/2016.

4è semaines fractionnées :

. le 24 octobre

. le 22 décembre

. le 23 décembre

Et 1 journée d'annualisation le 31 octobre.

Cette année la direction ne donnera pas la possibilité à chacun de choisir librement (congés flottants), TROP CHER entre 700 000 et 900 000 euro.

POUR LA CGT 4 SEMAINES POUR TOUS : 0 EURO

Pour la direction tout est fait ; l'organisation syndicale majoritaire va voter POUR VOUS LES AVEZ ELUS ! A VOUS DE LES INCITER A BIEN VOTER.

VOUS LES CONNAISSEZ !!!

SIA :

MAUGARD SEBASTIEN

SORRE VERONIQUE

DEFAUX SERGE

MARIE MICKAEL

NEDELEC LOIC

VERY CORNELIE

CGT :

WATIER DIDIER

CFDT :

DECAEN EDOUANE

SUD :

PUCELLE ANGELIQUE

FO :

ERNOULT STEPHANE

GIL ARNAUD

**LA CGT APPELLE A SE MOBILISER LE 14 JANVIER
DE 13H A 14H DEVANT LA SALLE C.E POUR QUE NOS
DELEGUES DU PERSONNELS NE FRACTIONNENT PAS
NOS CONGES.**

LA CGT VOTERA DEFAVORABLE